

aggora

N°98 - JUIN 2022

LA REVUE DE GENNEVILLIERS HABITAT

LE DOSSIER

Accompagnement social : trouver des solutions ensemble

DE NOUS À VOUS

Le CRL à votre écoute

QUALITÉ DE VIE

des travaux pour vivre mieux

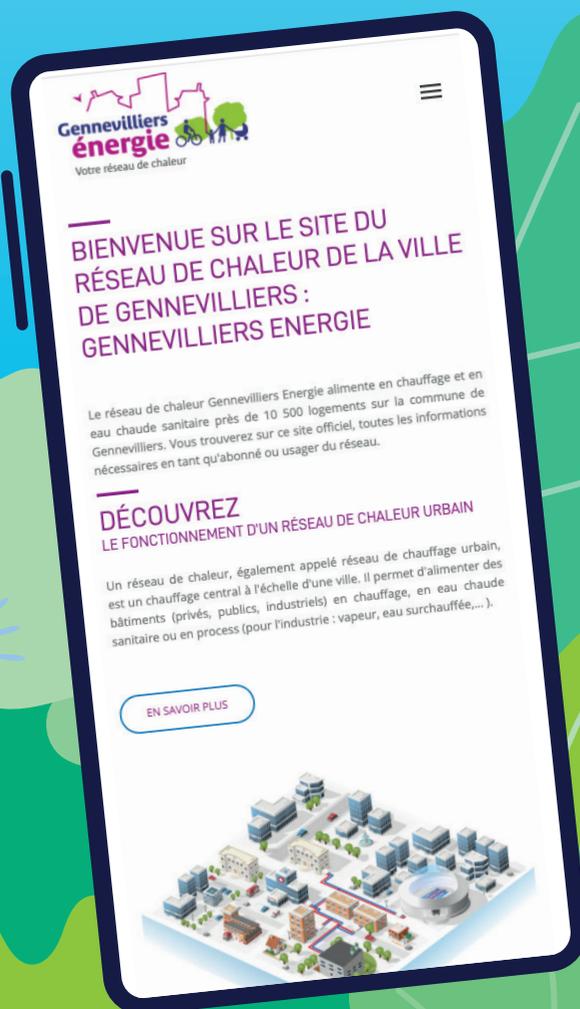
Pour tout savoir sur votre réseau de chaleur

ACTUALITÉS | CONSEILS | TRAVAUX

rendez-vous sur le site internet
rezomee.fr/gennevilliers-reseau-chaleur



Scannez-moi !



Conception : gaysacom.fr



Téléchargez l'application Rezomee sur votre smartphone pour découvrir les énergies utilisées, les actualités et les alertes travaux de votre réseau de chaleur.

ENGIE
Solutions

Gennevilliers
énergie
Votre réseau de chaleur



ÉDITO

ENGAGÉS ET RESPONSABLES AUPRÈS DE NOS LOCATAIRES

La situation économique sociale et internationale est très préoccupante.

Déjà durement touché-e-s par la crise sanitaire, dont les répercussions continuent à se faire sentir, nos locataires, à l'instar des habitant-e-s des milieux populaires, doivent maintenant faire face à la crise économique causée par la situation internationale.

En effet, autant nous parvenons encore, grâce à la politique volontariste de la Ville de Gennevilliers en termes de logement social, à maintenir des loyers de base bien en dessous de ceux du marché, qui explosent du fait de la spéculation foncière ; autant nous pouvons déjà constater que nos locataires seront sérieusement impactés dans les prochains mois par la hausse, déjà importante aujourd'hui, du prix de l'énergie, qui vient s'ajouter à la hausse du prix des produits du quotidien.

Le mouvement HLM a obtenu l'extension du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie (gaz et électricité) pour les logements sociaux, et ce jusqu'à la fin de l'année 2022, et nous espérons pouvoir le faire perdurer au-delà.

La vocation sociale de notre organisme HLM a toujours été d'accompagner les locataires à travers les moments difficiles de leur parcours de vie, dans le but de les maintenir autant que possible au sein de notre patrimoine, dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, dans ce numéro du magazine Agora, nous vous proposons de rencontrer les équipes qui œuvrent au quotidien à trouver des solutions avec vous, qu'il s'agisse de mobilisation d'aides, de mise en place de solutions financières, ou d'accompagnement à l'adaptation aux situations nouvelles ou urgentes. Je vous en souhaite bonne lecture.

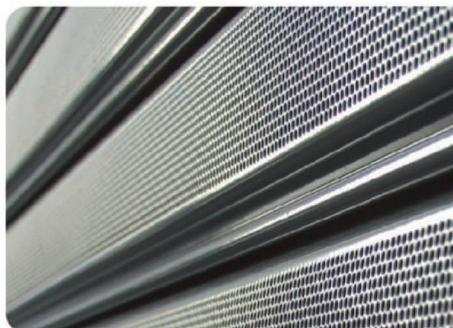
Sofia Manseri

Présidente de Gennevilliers Habitat

Conseillère municipale déléguée aux recherches actions sur le vivre ensemble



Rideaux métalliques & grilles
Serrurerie & automatismes



Stores et Fermetures - Tél : 01 47 99 76 42 - Fax : 01 41 21 36 56 - contact@store-fermeture.fr
4 rue Joseph Leclainche 92230 GENNEVILLIERS



AIMEZ-VOUS
LE FUTUR ?



Idex recrute

monteurs chauffagistes

techniciens CVC

plombiers

et d'autres postes sur idex.fr

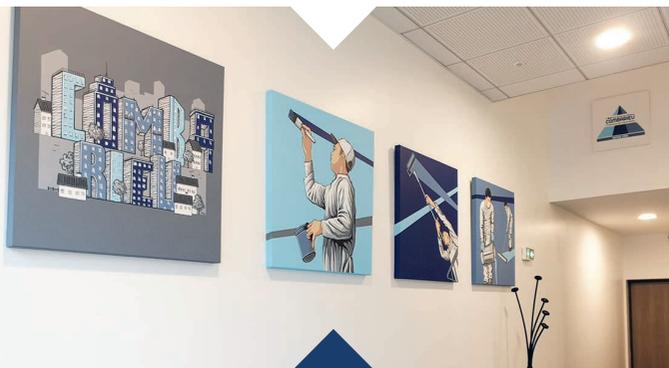
Envoyez votre CV à recrutement-HC@idex.fr



VALORISER LES ÉNERGIES
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

Entreprise de Peinture
COMBARIEU
L'Expérience de 3 Générations

**Entreprise de peinture
& revêtement de sol**



145, rue des Cabœufs - Bâtiment C
92230 Gennevilliers
 01 40 11 73 15 - 01 40 11 07 13
 contact.sas@combarieu.fr
 www.combarieu.fr

**Entreprise Générale
de Bâtiment**

SYBAT

**Maçonnerie
Plomberie
Rénovation
Carrelage
Peinture**

01 47 39 73 74
Fax : 01 47 39 63 95

www.sybat.fr

45, rue du Pont d'Argenteuil
92230 Gennevilliers





PLAISIRS PARTAGÉS

La joie de se retrouver pour la fête des voisins était évidente ! Merci à nos locataires d'avoir apporté leur bonne humeur, leur convivialité... et leurs bonnes recettes ! Pour ces retrouvailles GH a agrémenté la soirée de stands de barbes à papa, pop-corn, sucettes gaufres, bars à bonbons... et d'une grande tombola avec à la clé des places pour le parc Astérix, des places de cinéma et de nombreux lots...

SOMMAIRE

- 6 ZOOM,**
l'attribution des logements
- 8 DOSSIER AGORA,**
l'accompagnement social
des locataires
- 12 DE NOUS À VOUS,**
le CRL à votre écoute

- 14 QUALITÉ DE VIE,**
la mobilité verticale

- 15 QUALITÉ DE VIE,**
des travaux pour vivre mieux

ZOOM

Attribution des logements, les étapes clés

UN DOSSIER COMPLET POUR UNE DEMANDE

Pour obtenir un logement social, vous devez remplir un dossier et y joindre certains documents. Pour cela, vous pouvez vous rendre :

- **Directement sur internet** : www.demande-logement-social.gouv.fr et y déposer les pièces demandées.
- **Au service logement de la ville** de Gennevilliers.
- **Au service logement de Gennevilliers Habitat.**

Dans le cadre d'une demande de mutation (changement de logement) au sein du patrimoine de GH, le dossier doit être transmis au service logement de GH.

Un mois après le dépôt du dossier et des pièces demandées, le demandeur recevra un numéro unique régional (NUR) envoyé par la préfecture, indispensable pour l'attribution d'un logement.

Le dossier de demande de logement ou mutation devra être renouvelé chaque année. Il pourra être actualisé à tout moment, si des changements importants interviennent dans la situation du demandeur.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

Ni Gennevilliers Habitat ni la Ville ne sont prioritaires pour l'attribution de logements. Ils font partie des réservataires. Les réservataires sont les différentes institutions qui ont participé au financement de la construction des logements sociaux avec le bailleur. La répartition des logements sociaux entre réservataires à Gennevilliers est ainsi faite : 25 % pour la préfecture, 20 % pour la Ville, 20 % pour Action Logement (employeurs qui participent à l'effort de construction, ex 1% patronal), 20 % pour le bailleur, 5 % pour le département, 5 % pour la région. Chaque réservataire propose ses dossiers selon les priorités de son contingent.

Chaque réservataire propose 3 dossiers de candidatures qui sont transmis à GH. Tous les dossiers sont présentés en commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements (Caleol) où ils sont positionnés en fonction des priorités établies par l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation.



TOUT SAVOIR SUR LA CALEOL

La Cal (commission d'attribution de logements) est devenue en 2019 Caleol, commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements. En plus de l'attribution des logements, le bailleur doit désormais examiner tous les 3 ans l'état d'occupation des logements lorsque des locataires se trouvent dans l'une de ces situations :

- Sur-occupation du logement telle que définie au 3^e alinéa à l'article L-542-2 du code de la sécurité sociale.
- Sous-occupation du logement telle que définie à l'article L-321-2 du code de la construction et de l'habitation.
- l'occupant présentant un handicap lorsqu'il s'agit d'un logement adapté.
- Reconnaissance d'un handicap ou perte d'autonomie nécessitant l'attribution d'un logement adapté aux personnes présentant un handicap.
- Dépassement de plafonds de ressources applicables au logement.

La Caleol est composée du maire, du préfet et du président du territoire ou de leur représentant, de six membres du conseil d'administration de GH, dont les représentants des locataires. Les représentants des réservataires participent à la Caleol pour l'attribution des logements qui relèvent de leur contingent.

Les dossiers sont présentés par ordre de priorité. Les logements sont attribués après échanges entre les membres de la commission. À l'issue de la Caleol, les demandeurs sont informés de la décision et peuvent visiter le logement s'ils ont été acceptés.

La Caleol n'est pas une « chambre d'enregistrement » mais un lieu d'échanges contradictoires qui doit permettre de prendre des décisions dans l'intérêt des demandeurs et en fonction de la politique de l'habitat menée à Gennevilliers.

CHIFFRES 2021

10 Caleol

895 dossiers de demande de logement examinés

868 attributions, dont 17 % de mutations internes

1 000 demandes de mutation interne en attente



LE DOSSIER

L'accompagnement social dans l'ADN du bailleur

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement pour un bailleur social d'offrir un toit aux personnes qui en ont le plus besoin. La proximité avec les locataires, l'écoute, l'accompagnement social des plus fragiles constituent une de ses missions majeures et intrinsèques.

Gennevilliers Habitat prend à cœur cette mission qui fait partie de ses valeurs.

Si la fragilité des personnes ou des ménages est une notion aux réalités fluctuantes qui résulte de difficultés diverses, uniques ou cumulées (économiques, sociales, sanitaires, administratives, culturelles...), parfois passagères ou plus durables, il est un fait qu'un bailleur social accueille dans son parc un nombre croissant de ménages en situation de fragilité (*). Gennevilliers Habitat n'échappe pas à cette conjoncture difficile. « Étant donné l'évolution de la société et des situations familiales, indique Madame El Alaoui, responsable du service action sociale et contentieux (Direction de la gestion locative et de la proximité), notre vocation sociale s'est renforcée. Les causes de la fragilité sont multiples, monoparentalité, isolement, vieillissement, troubles mentaux, violences... »

Les deux missions de ce service sont de résoudre les problèmes d'impayés et d'intervenir sur le plan social tout en restant dans le cadre du contrat de bail. Pour cela, trois gestionnaires de précontentieux et deux conseillères en économie sociale et familiale (Cesf) sont particulièrement missionnés sur ces deux aspects (voir témoignages ci-dessous). Un vrai travail d'équipe s'est mis en place car ces deux missions se complètent la plupart du temps. Et comme le souci du service action sociale et contentieux est de faciliter l'insertion durable dans le logement, certains dossiers de demande de logement présentant une fragilité potentielle sont repérés et suivis dès la commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol).

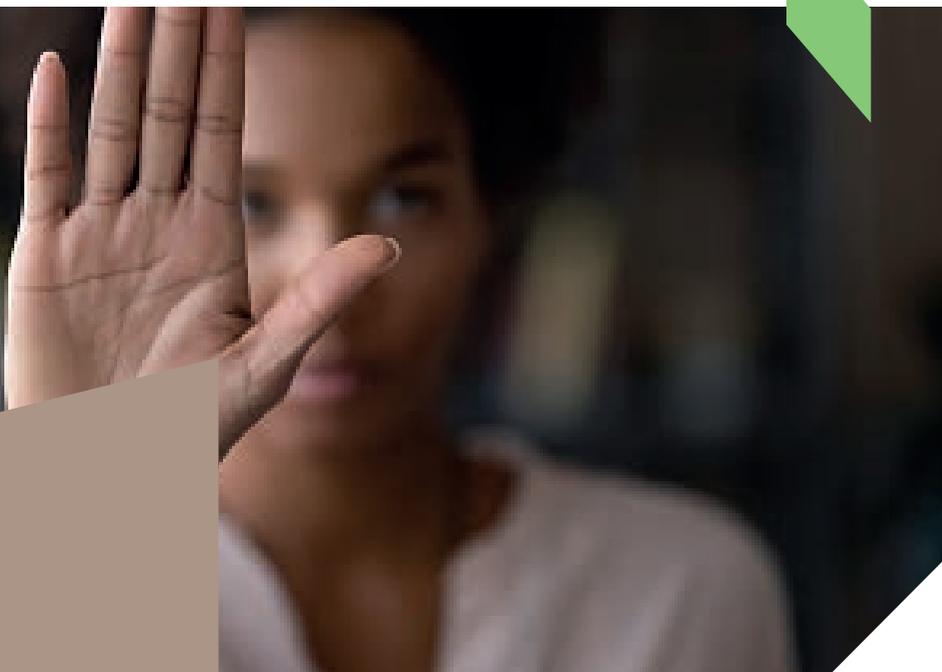
Les impayés sont souvent le principal symptôme, sinon le premier, d'une fragilité du locataire. Le chargé de précontentieux, à travers ses premiers entretiens avec un locataire en situation d'impayé, peut déceler les situations fragiles qui se cachent derrière ce volet financier. Un simple impayé peut parfois masquer un abandon de l'entretien du logement, la perte d'autonomie ou de lucidité, le progressif isolement d'un locataire qui se laisse aller. Le chargé de précontentieux s'occupe de mettre en place les plans d'apurement qui résorberont la dette et, pour les situations plus complexes qui ont pu se révéler au grand jour ou dont il suppose l'ampleur, il fait suivre le dossier par la Cesf.

Sollicitée par le gestionnaire de précontentieux, celle-ci peut être aussi prévenue des situations fragiles par les gardiens, les responsables de site, voire une entreprise qui intervient sur le patrimoine pour entretien ou travaux. Elle s'efforcera de déterminer l'origine des problèmes pour parvenir à stabiliser la situation. Entretiens réguliers au siège de GH, visites à domicile, demandes aux autres services de GH, par exemple pour adapter un logement, sollicitation des services municipaux, coordination gérontologique, voire signalement au procureur, la Cesf coordonne l'ensemble des intervenants. Le traitement d'un dossier peut prendre plusieurs années... Lors de la récente crise sanitaire, la précarité s'est encore aggravée pour certains. GH a fait preuve d'une vigilance accrue et d'une solidarité active à l'intention de ses locataires, ménages comme commerçants qui occupent des locaux du bailleur.

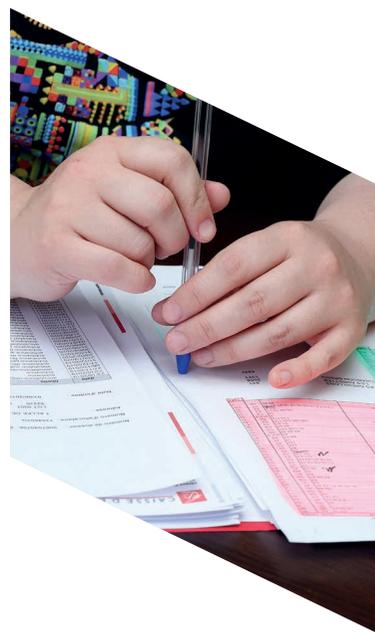
ENGAGÉ POUR LA PROTECTION DES FEMMES

En recrudescence pendant la crise sanitaire (une dizaine de cas ont été dénombrés en 2021 sur l'ensemble du patrimoine), les violences faites aux femmes sont un problème pris très au sérieux par GH, d'autant que la question du logement est cruciale pour les victimes. Ces dernières n'ont pas forcément envie de pousser la porte d'une association spécialisée comme il en existe à Gennevilliers (L'Escale) ou simplement en ignorent l'existence. La responsable du service action sociale et contentieux, maintenant secondée par les Cesf qui ont aussi bénéficié d'une formation municipale aux violences intrafamiliales, assure l'accueil de ces femmes qui peuvent trouver des réponses administratives et juridiques à leur situation.

« Il est déjà important d'expliquer à ces femmes victimes, qu'elles ont des démarches à faire. » précise Madame El Alaoui



La connaissance du contexte juridique, mais aussi des interlocuteurs locaux, associations et police, permet d'orienter au mieux les personnes désemparées par ces faits de violence. Le projet de GH est de constituer au cours de cette année 2022 une équipe référente composée d'agents de différents services, gestion locative, proximité, service action sociale, formés et à même d'intervenir le plus rapidement possible dans cette lutte contre les violences faites aux femmes. Car, malheureusement, le bailleur est souvent démuné face aux urgences.



Marie Queneuil,
conseillère en économie
sociale et familiale

.....

Comprendre la cause de la dette



« J'interviens dans deux cas principaux auprès d'un locataire montrant des signes de précarité ; les problèmes de dette ou d'hygiène. Dans le premier cas, je suis saisie par mes collègues du précontentieux ou du contentieux, voire par le centre de relation locataire si un locataire exprime de lui-même ses besoins. Mon premier objectif est de comprendre la cause de la dette et mon premier souci de veiller à la reprise du paiement du loyer. En cas de mauvaise foi avérée, je laisse le dossier au contentieux. Sinon, je rencontre le locataire pour faire le point sur sa dette, savoir s'il existe déjà un plan d'apurement, voire en proposant de monter un dossier de surendettement. Ce premier échange me permet aussi de faire une analyse de la situation globale du locataire. Selon les conditions, je propose d'ouvrir des droits de ressources, la prime d'activité par exemple. Mon but est de stabiliser le budget du locataire au maximum. Il est possible de faire appel au FSL, fonds solidarité pour le logement, une aide du conseil départemental. Et, selon l'état de faiblesse ou de vulnérabilité du locataire concerné, je peux faire un signalement au procureur pour trouver un curateur ou un tuteur qui gèrera les ressources à sa place.

Pour les problèmes d'hygiène, ce sont le plus souvent mes collègues de la proximité qui m'avertissent. Je me déplace alors au domicile du locataire pour analyser la situation et évaluer la situation. On privilégie toujours le maintien à domicile dans le respect de la sécurité des personnes et des immeubles. Les expulsions pour cause d'hygiène sont rares mais existent. Mon rôle est aussi de coordonner entre les problèmes de dette et d'hygiène, de faire le lien avec les autres services de GH, cellule handicap, services techniques pour des travaux ou service logement dans le cadre des mutations, les services sociaux de la Ville ou du département. J'ai une cinquantaine de dossiers ouverts en permanence. »

Abdel MBaimoun ,
chargé de précontentieux

Trouver une solution amiable



« Mon rôle est de recouvrer les loyers impayés en passant par différentes phases amiables avant l'assignation au tribunal. C'est-à-dire envisager toutes les solutions pour ne pas arriver au tribunal et à l'expulsion. L'échéance de paiement des loyers est fixée au 6 du mois. À partir de là commencent les relances, deux courriers pour impayés puis un commandement de payer par huissier qui dure deux mois et aboutit, si rien ne se règle, à une assignation au tribunal. Il s'agit de la dernière étape après avoir épuisé toutes les procédures amiables. Nous réalisons en moyenne 1 500 relances par mois sur un parc de 8 500 logements. Bien sûr, je reçois les locataires pour déterminer si leurs problèmes sont ponctuels ou de plus longue durée, évaluer la reprise des paiements. J'établis avec eux un plan d'apurement, je fais éventuellement appel au FSL. 80 % des locataires qui reçoivent un commandement de payer reviennent vers nous. Je reçois les quelques locataires qui arrivent à l'étape de l'assignation car celle-ci débouche sur un commandement de quitter les lieux, et en dernier lieu sur une expulsion. Mon accompagnement se fait avant tout à l'amiable. »

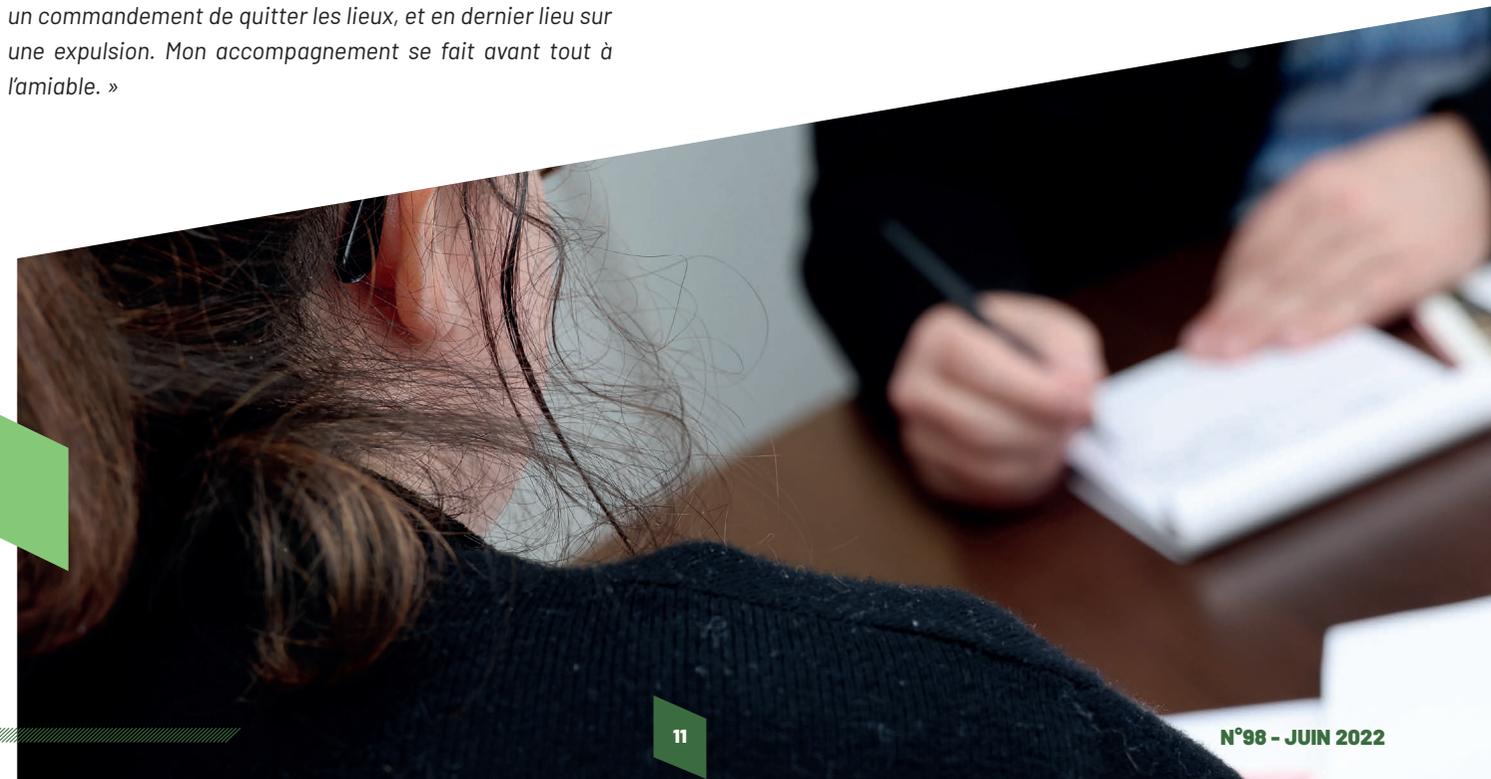
Sonia, locataire

Je me sens écoutée



Abdel MBaimoun suit le dossier de Sonia (*) depuis dix-huit mois. En situation de divorce avec deux jeunes enfants à charge, cette locataire a déjà reçu deux commandements de payer et une assignation au tribunal pour l'automne prochain. « M. Mbaimoun est une personne à l'écoute qui prend à cœur les situations délicates. Je l'ai rencontré trois fois. Il m'a bien accompagnée. Il est disponible et aide les gens. Il montre qu'il existe beaucoup de possibilités pour y arriver malgré les difficultés dans lesquelles on se trouve. On ressort optimiste après une rencontre avec lui. Il nous fait comprendre que ce n'est jamais fini et qu'il faut se battre. Je sais que je vais m'en sortir ! Avant, en venant ici au siège, j'avais peur du jugement. Maintenant, je suis en confiance, je me sens écoutée. M. MBaimoun sait nous orienter. »

(*) Le prénom a été changé.





DE NOUS À VOUS

Appelez, on vous écoute !

Voie privilégiée de la sollicitation des locataires, le CRL, centre de relation locataire a amélioré son écoute et renforcé son équipe.

Dans sa recherche constante d'amélioration de la qualité de service, GH a fait du traitement de la sollicitation (information, demande, réclamation) une de ses priorités. C'est ainsi qu'un centre de relation locataire a été mis en place il y a deux ans. Depuis, il n'a cessé de s'adapter pour satisfaire au mieux les demandes des locataires (110 par jour en moyenne). Le CRL est aujourd'hui le canal prioritaire de la sollicitation, avec l'objectif de tracer 100 % des contacts par le biais d'un outil informatique spécialement dédié et partagé entre le CRL et les différents services de GH. Huit chargées de relation locataire sont sur le qui-vive du lundi au vendredi de 8h à 18h pour répondre aux appels.

« L'enjeu d'un CRL performant est de recueillir la satisfaction des locataires. Avec une question importante que nous devons nous poser à chaque fois : " Ai-je fait grandir ma relation avec mon locataire ? " A ce moment-là, nous sommes dans la qualité de service. » souligne sa responsable Laurie Amusan. Le CRL doit être en mesure d'apporter une première réponse, avant de transmettre éventuellement la sollicitation à un service de GH plus expert (gestion locative, gestion du patrimoine, action sociale et contentieux...). Un groupe de travail transversal aux services a d'ailleurs été mis en place ce printemps autour du processus de traitement de la sollicitation pour harmoniser les pratiques de gestion et nous inscrire, CRL et collaborateurs de GH, dans une démarche d'amélioration continue de notre performance en matière de traitement. Autre enjeu : un CRL et les services de GH qui travaillent ensemble pour apporter la meilleure réponse aux locataires, dans les délais.

J'APPELLE LE CRL, QUE SE PASSE-T-IL ?

- La chargée de relation locataire écoute le locataire puis le questionne pour qualifier sa sollicitation.
- Pour les questions d'entretien technique, elle détermine s'il s'agit d'une question dépendant du service multitechnique, donc de GH, ou d'un problème dépendant du pack confort, donc de Gennevilliers Habitat Dépannage Service. Dans ce dernier cas, le locataire est invité à joindre le 0969 369 619.
- La sollicitation est saisie dans l'outil informatique connecté aux autres services, notamment la gestion locative et la proximité, les plus sollicités.

À partir d'un appel au CRL, le traitement de la sollicitation suit les trois étapes suivantes : création, traitement et clôture. Le locataire est informé à chaque étape par mail.

CONTACT CRL

Au 01 46 85 88 88, de 8h à 18h.

PAROLES DE CHARGÉES DE RELATION LOCATAIRE

Nadia

« Je suis arrivée au CRL dès son lancement en 2020. Le côté social me motive toujours, œuvrer au quotidien pour aider les locataires même si ce n'est pas facile tous les jours ! Même face à une personne agacée ou énervée, il ne faut pas perdre son professionnalisme et surtout ne pas se sentir visé personnellement. J'ai amélioré mon empathie au fil des formations et de la pratique. Avec le temps, j'ai acquis plus de méthode dans le traitement de la sollicitation. Des procédures de formation, des guides métiers ont été mis en place progressivement. Je suis toujours satisfaite quand un locataire énervé au début de son appel finit par me remercier. »



Axelle

« Je viens d'un centre d'appels dans le domaine de l'énergie. J'avais envie de connaître d'autres milieux, d'autres secteurs. Et le logement social est un domaine crucial. Je découvre une autre réalité avec la diversité des sollicitations auxquelles il faut répondre. Pour être dans l'accompagnement, il faut beaucoup prendre sur soi, ne pas absorber le négatif. Le plus important est de montrer de l'empathie et de prendre en compte ce que dit le locataire, voire le valoriser pour sa patience. En ayant une démarche explicative, ça se passe bien en général. »



ISOLATION THERMIQUE PAR
L'EXTERIEUR
TRAITEMENT DE L'ENVELOPPE DU
BATIMENT



**NOUS RECRUTONS
des chefs de chantier,
chefs d'équipe et bardeurs
CONTACTEZ-NOUS !**

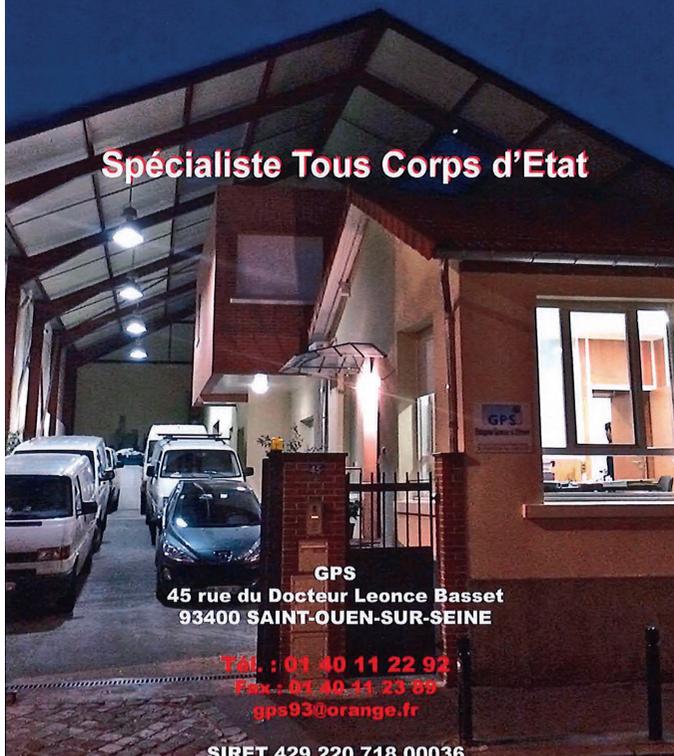


ISORE BATIMENT
GENNEVILLIERS (92)
Tél. 02 43 66 96 51
recrutement@groupe-isore.fr



Entreprise Générale du Bâtiment

Spécialiste Tous Corps d'Etat



GPS
45 rue du Docteur Leonce Basset
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Tél. : 01 40 11 22 92
Fax : 01 40 11 23 89
gps93@orange.fr

SIRET 429 220 718 00036



QUALITÉ DE VIE

UNE SOLUTION MOBILITÉ QUAND L'ASCENSEUR EST EN PANNE

Il est parfois nécessaire d'immobiliser les ascenseurs plusieurs semaines pour réparation ou changement ! Comment alors faciliter le quotidien des locataires qui rencontrent des problèmes de mobilité ? GH a fait appel à la société SAMV (Solution d'assistance à mobilité verticale) qui propose une solution alternative pour descendre et monter les escaliers lorsque l'ascenseur est à l'arrêt. Cette offre sera expérimentée en trois lieux différents (8 Jean-Moulin, 8 Pierre-Graindorge et 151 Gabriel-Péri), de début juillet à fin septembre. Un fauteuil électrique monte escalier, manœuvré par un assistant habilité, doit permettre aux

personnes à mobilité réduite ou handicapées de sortir du logement et d'y rentrer pour leurs rendez-vous essentiels en ville pendant les deux mois que devraient durer les travaux. « La solution d'assistance à mobilité verticale, indique Fouad Ben Ahmed, fondateur de SAMV et du collectif « Plus sans ascenseurs » en Seine-Saint-Denis, apporte des solutions souples et mobiles pour solutionner les problématiques de rupture de mobilité que peuvent être l'âge, le handicap ou les accidents de la vie qui créent un isolement social. La liberté de pouvoir sortir de chez soi est essentielle à un bon équilibre dans la vie quotidienne, pour se soigner, s'alimenter, se rendre au travail ou encore pour ses loisirs. » Les trois ascenseurs en question et leurs installations seront complètement changés à l'occasion de travaux réalisés par l'entreprise Manei Lift, pendant l'été. Déployée pour la première fois, cette solution pourrait être généralisée lors de pannes longues. La prestation est gratuite pour les locataires.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU OPÉRATION SÉCURISATION

Dans le bâtiment du 6-58 Jean-Jacques-Rousseau, une mauvaise habitude avait souvent été prise d'utiliser les celliers attenants aux logements pour les transformer en annexes de la cuisine ou en pièces de stockage. Or ces celliers sont des parties communes qui abritent les trappes et échelles permettant, à partir du dixième étage, de remonter vers les terrasses en cas d'évacuation si un incendie se déclare notamment. GH a décidé de sécuriser tous ces chemins d'évacuation des logements et d'accès pour les secours.

Pour les 176 logements concernés, ces travaux de sécurisation ont commencé en janvier et étaient achevés à 50 % début avril. À savoir le retrait des plaques fibrociment amiantées qui séparent le logement du cellier afin de laisser cette zone libre de tout obstacle, la réouverture des trappes, dont de nombreuses avaient été rebouchées par les locataires, et la remise en place des échelles. Les travaux devraient être achevés cet été après l'élargissement des plaques d'accès aux terrasses pour faciliter le passage de toutes les personnes quelle que soient leur corpulence, le changement des portes coupe-feu de certains logements, le changement et la consolidation des portes de retour des cages d'escalier en terrasse et enfin l'amélioration de la signalétique et de l'éclairage.

DES HALLS PLUS OUVERTS

Il n'aura échappé à personne que la Ville a récemment requalifié l'avenue de la Libération sur laquelle ouvre l'ensemble résidentiel de GH du 2 au 12 de cette avenue. La fresque monumentale « Barricade » orne depuis un an le pignon est de ce grand immeuble, propriété du GH. La Ville a également installé rue de Châteaubriant, à l'arrière de l'immeuble, des bornes d'apport volontaire enterrées pour les ordures alors que les conteneurs à ordures étaient jusqu'alors déposés et ramassés sur l'avenue. GH a donc décidé de créer des halls traversants qui ouvrent à la fois sur l'avenue et sur la rue. Ce qui permettra aux locataires de pouvoir déposer leurs poubelles sans avoir à faire le tour de l'immeuble. Les travaux de transformation des dix halls ont commencé en mars par le hall 2 pour s'achever cet automne. Cela permettra aussi de réaménager les locaux pour notamment les vélos et de restaurer la base de la façade du bâtiment pour l'harmoniser avec l'avenue toute neuve.



Une locataire témoigne

« En février, une entreprise est venue pour retirer des plaques dans un cagibi que nous utilisons un peu. Le principal dérangement a été le bruit de la perceuse pendant une heure ou deux pour percer 20 cm de béton. Il fallait améliorer l'évacuation vers la terrasse. Une autre entreprise devrait revenir pour poser une porte coupe-feu. Ça nous rassure quand même. C'est pour le bien-être des locataires. »

Farid Bsikri



Idex,

leader indépendant

de l'énergie bas carbone



100
agences



5 100
collaborateurs



19
unité de valorisation
énergétique



50
réseaux de chaleur
et de froid



230
chaufferies
biomasse



63 059
installations

Quels que soient votre infrastructure, bâtiment ou territoire (habitat, tertiaire, santé, industrie, collectivités), **Idex vous garantit une transition énergétique efficace et sereine.**

Partout, nous priorisons les solutions locales et décarbonées, nous intégrons le territoire ainsi que ses enjeux collectifs et durables. Un engagement qui s'impose comme une évidence depuis plus de 60 ans : **prendre soin de l'humain et de son habitat naturel.**

SERVICES ET SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DURABLES

BÂTIMENTS × INDUSTRIES × TERRITOIRES

idex.fr
in   

> **Retrouvez l'agence Idex la plus proche**

> **Découvrez toutes nos offres d'emplois**

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

